

L'ISNI (*International Standard Name Identifier/Code international normalisé des noms, ISO 27729:2012*) est un identifiant international ISO attribué aux identités publiques<sup>1</sup> des personnes et des collectivités. Il permet de simplifier les échanges d'informations entre les producteurs de données de tous secteurs (musique, littérature, cinéma, spectacle vivant, recherche scientifique, etc.).

# L'ISNI prend son essor

**Impliquée dans la gestion de cet identifiant depuis ses débuts**, la Bibliothèque nationale de France (BNF) l'a intégré dans ses propres données et en est devenue une agence d'enregistrement en janvier 2014.

## FIABILITÉ DE L'ATTRIBUTION

L'identification des identités publiques se fonde sur des données fournies par des contributeurs de multiples domaines, rapprochées automatiquement par algorithmes, en une base centrale unique. L'attribution de l'identifiant ISNI est conditionnée par la présence de métadonnées discriminantes – noms et variantes de noms, dates, titres, identifiants associés, etc. – et n'est effectuée qu'à partir d'un certain seuil de confiance.

Dans l'ISNI, les informations provenant de bases de données variées sont rapprochées sur le principe de complémentarité. S'y confrontent des fichiers d'autorité, des bases bibliographiques, des registres de sociétés de gestion de droits ou d'organismes de recherche et professionnels. Les données des partenaires de VIAF (*Virtual International Authority File*/Fichier d'autorité international virtuel) – 40 institutions en juillet 2014 dont l'Abes et la BNF – sont présentes dans la base ISNI depuis son lancement et sont mises à jour régulièrement. Elles sont reliées à celles de 30 autres contributeurs<sup>2</sup>.

La qualité de la base internationale ISNI est contrôlée par une équipe d'experts de la British Library et de la BNF, qui effectue des campagnes de tests et répond aux demandes de corrections faites par les utilisateurs. La base ISNI est en effet publique<sup>3</sup> et il est possible, depuis chaque notice, d'envoyer des suggestions d'amélioration à l'équipe qualité. Les techniques de rapprochement de données, élaborées par OCLC, l'agence d'attribution qui gère la base centrale, sont également en constante amélioration.

En fondant l'identification sur des données d'un haut niveau de complétude, contrôlées et mises à jour, l'ISNI contribue ainsi à la fiabilité des informations présentes sur le web. Plus encore, la gestion de l'identifiant ISNI, garantissant son unicité et sa pérennité, en fait l'un des outils indispensables du web sémantique.

## ENGAGEMENT DE LA BNF

Les garanties de stabilité technique et administrative de l'ISNI sont assurées par un réseau d'acteurs agréés : une autorité d'enregistrement – l'Agence internationale ISNI (ISNI-IA) –, une agence d'attribution (OCLC Leiden) et des agences d'enregistrement<sup>4</sup>. La BNF a participé aux travaux de normalisation de l'ISNI à partir de 2006 et s'est depuis impliquée à divers titres dans ce réseau. Elle représente la Conference of European National Librarians (CENL), de concert avec la British Library, au comité des directeurs de l'ISNI-IA.

Plus récemment, la BNF a introduit l'ISNI dans ses données et a mis en place une agence d'enregistrement<sup>5</sup> pour son attribution aux contributeurs qu'elle identifie dans ses bases de données (les personnes ou collectivités pour lesquelles elle demande l'attribution doivent faire l'objet de notices d'autorité dans son catalogue général<sup>6</sup>). La volumétrie des ISNI attribués aux données de la BNF dans la base centrale ISNI s'est accrue depuis 2011 : plus d'un million d'ISNI lui étaient attribués au début de l'année 2013 auxquels se sont ajoutés 50 000 nouveaux ISNI depuis. Cette volumétrie annuelle devrait être dépassée en 2014, grâce à la mise en place de l'agence d'enregistrement. Tous les identifiants ISNI intégrés aux données de la BNF sont à la disposition de ses réutilisateurs au titre de la politique d'ouverture et de gratuité des données<sup>7</sup> de l'établissement. Ils sont diffusés *via* les produits courants et rétrospectifs et le transfert de notices en ligne. Ils peuvent être également récupérés par l'intermédiaire de data.bnf.fr, en RDF<sup>8</sup> et interrogés par requêtes SPARQL<sup>9</sup>.

## BÉNÉFICES ATTENDUS

L'identification des contributeurs (auteurs, participants, éditeurs, producteurs...) est une des grandes problématiques actuelles des acteurs du numérique. Dans ce contexte, l'ISNI facilite la navigation et les échanges de données. Au-delà, il peut aboutir à une coproduction de données et permet de rationaliser les opérations de gestion. Chaque identifiant ISNI est conçu comme une passerelle entre divers jeux de données et permet leur interconnexion. En juillet 2014, pour 8 millions d'identifiants attribués dans la base internationale, 16 millions

[1] Selon la norme ISO 27729, une identité publique est « une identité utilisée publiquement par des individus ou des collectivités impliquées dans le processus de création, de production, de gestion et de distribution d'un contenu » : [www.iso.org/iso/catalogue\\_detail?csnumber=44292](http://www.iso.org/iso/catalogue_detail?csnumber=44292)

[2] [www.isni.org/content/data-contributors](http://www.isni.org/content/data-contributors)

[3] [www.isni.org/search](http://www.isni.org/search)

[4] Actuellement la BNF, Bowker et Ringgold : [www.isni.org/content/isni-registration-agencies](http://www.isni.org/content/isni-registration-agencies)

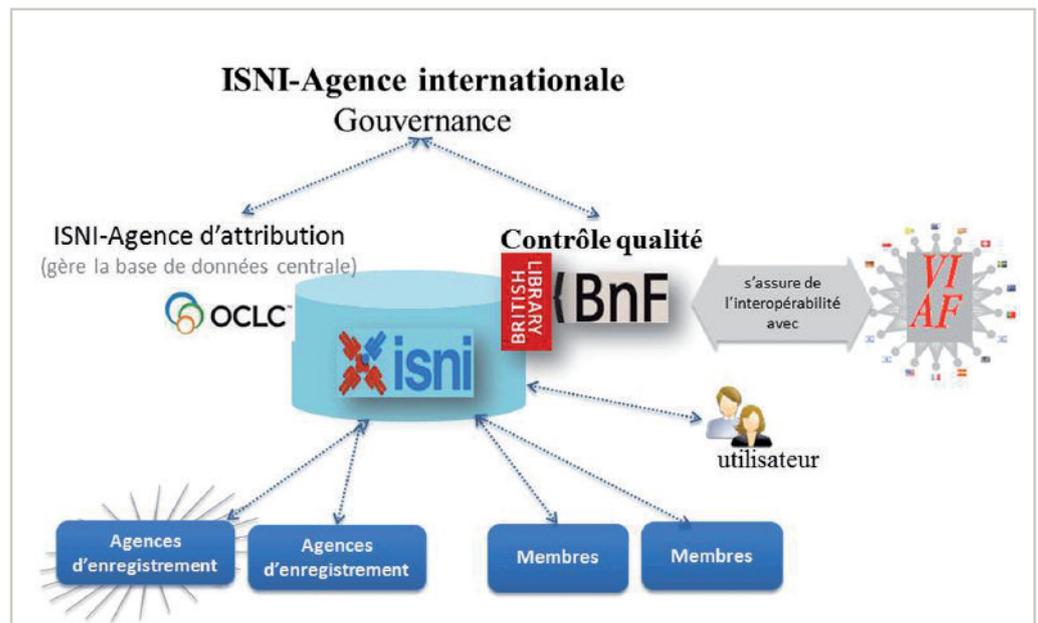
[5] L'agence d'enregistrement fait partie du département de l'Information bibliographique et numérique (Direction des services et des réseaux).

[6] [www.bnf.fr/fr/professionnels/isni\\_informer/s.isni\\_agence\\_bnf.html?first\\_Art=non](http://www.bnf.fr/fr/professionnels/isni_informer/s.isni_agence_bnf.html?first_Art=non)

[7] [www.bnf.fr/fr/professionnels/anx\\_recuperation\\_donnees/a.ouverture\\_donnees\\_bnf.html](http://www.bnf.fr/fr/professionnels/anx_recuperation_donnees/a.ouverture_donnees_bnf.html)

[8] <http://data.bnf.fr/semanticweb>

[9] <http://data.bnf.fr/sparql>



➔ Le réseau d'acteurs de l'ISNI.

de liens sont ainsi déjà créés entre les contributeurs de l'ISNI, assurant entre eux une navigation fiable et puissante au profit des utilisateurs. L'offre documentaire de la BnF s'en trouve enrichie puisqu'il est possible d'élargir la recherche bio-bibliographique à partir du catalogue général ou de [data.bnf.fr](http://data.bnf.fr) vers d'autres réservoirs de données qui utilisent l'ISNI.

Des liens sont faits tant avec des bases publiques, gérées par des institutions patrimoniales, qu'avec des bases privées et propriétaires auxquelles l'ISNI offre une solution d'interopérabilité. Il permet en effet de respecter la politique de chaque institution en matière d'exposition de données, en masquant certaines informations à la vue du public. Les fonctionnalités de l'ISNI répondent ainsi au besoin d'interconnexion entre les bases de données publiques et privées, considéré comme un enjeu national en France par le rapport Lescure<sup>10</sup> (proposition 79) en 2013.

En rapprochant les données provenant de différentes sources, l'ISNI aide à leur consolidation et à leur amélioration : des rapports d'erreurs provenant de l'ISNI sont utilisés pour rectifier des données fautives ou manquantes dans le catalogue de la BnF (dates biographiques, confusion d'homonymes, doublons).

En outre, son utilisation courante par les partenaires de la BnF permettra à terme d'accélérer et de fluidifier les processus de création de données : son usage dans les échanges relatifs au dépôt légal (traditionnel et numérique) entre les éditeurs et la BnF se mettra progressivement en place à partir de 2015 et accélèrera certaines étapes du catalogage. À mesure de la diffusion de l'ISNI chez les partenaires de la BnF, d'autres cas d'utilisation pourront être

expérimentés dans les circuits de numérisation et pour le calcul et la distribution des droits de propriété intellectuelle.

## DIFFUSION EN FRANCE

L'agence ISNI de la BnF partage son expertise avec les différents organismes français intéressés par l'adoption de l'ISNI, pour construire des circuits de données envisageables techniquement et financièrement. Son adoption par les producteurs de données en France s'accélère dans les secteurs de l'interprofession du livre (éditeurs, distributeurs, etc.), des institutions culturelles et de l'information scientifique et technique.

La diffusion de l'ISNI est soutenue par le département des Programmes numériques du ministère de la Culture. Elle permettra d'améliorer l'interopérabilité des bases de données publiques entre elles<sup>11</sup>, de conférer une visibilité aux auteurs de ressources culturelles identifiés dans ces bases de référence, qu'ils soient déjà reconnus ou non à l'échelon international et, par ce biais, d'accroître la présence des données culturelles françaises sur le web.

Les mêmes atouts d'interopérabilité et de visibilité pourront bénéficier aux bases françaises de l'information scientifique et technique pour les personnes (chercheurs, auteurs de thèses, etc.) et collectivités (universités, unités de recherche, laboratoires, etc.) qu'elles identifient. L'ISNI permet aussi de rapprocher ces mêmes données avec celles des bases culturelles<sup>12</sup>, comme les catalogues de bibliothèques publiques ou celui de la BnF, par exemple.

**PAULINE CHOUGNET**

Responsable de l'agence d'enregistrement ISNI, BnF  
[pauline.chougnnet@bnf.fr](mailto:pauline.chougnnet@bnf.fr)

[10] Pierre Lescure, Mission « Acte II de l'exception culturelle ». *Contribution aux politiques culturelles à l'ère numérique*, 2 volumes, mai 2013. En ligne : [www.culturecommunication.gouv.fr/var/culture/storage/culture\\_mag/rapport\\_lescurer/index.htm#/1](http://www.culturecommunication.gouv.fr/var/culture/storage/culture_mag/rapport_lescurer/index.htm#/1)

[11] <http://fr.slideshare.net/culturefr/feuille-de-route-mtadonnes-et-30-camille-domange>

[12] Jérôme Kalfon, « La place des réseaux de l'Abes à l'heure du décloisonnement », *Arabesques*, n° 74, avril-mai-juin 2014. En ligne : [www.abes.fr/Arabesques/Arabesques-n-74](http://www.abes.fr/Arabesques/Arabesques-n-74)